

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 144 (1999)
Heft: 12

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOMMAIRE

Décembre 1999

	Pages
Armées étrangères	
2000... Une nouvelle impulsion, du dynamisme!	3
Conduite	
La Qualité totale militaire	6
Prospective	
Les forces armées américaines (1)	10
Blindés et mécanisés	
Pourquoi changer une équipe qui gagne?	14
SSO	
Voyage SSO aux USA	22
Armée-société	
La guerre «Zéro mort»: un rêve américain?	25
Armées étrangères	
Le nouveau I. Corps autrichien	28
Armement	
L'«Apache», toujours et encore...	30
Activités hors du service	
Swiss Raid Commando	32
Histoire	
Interrogatoire des prisonniers de guerre par les Américains (1944-1945)	34
Compte rendu	
Le nouvel ordre mondial	39
Réfugiés aux frontières jurassiennes (1940-45)	42
Nouvelles brèves	44
Revue des revues	47
SSO: comité central	I-II
RMS-Défense Vaud	III-VI

2000... Une nouvelle impulsion, du dynamisme!

«Si tu tues ton chien parce qu'il est méchant, tu pourras un jour te faire mordre par le chien méchant du voisin.»

Proverbe malien

1999 a été une année extraordinaire marquée par de nombreux engagements subsidiaires et d'appui effectués, aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Citons pour mémoire:

■ L'exploitation de logements de secours pour les requérants d'asile dans les cantons de Berne, Tessin et Valais.

■ La surveillance des instances internationales à Genève et à Berne.

■ L'opération «ALBA» en ex-Yougoslavie, aide humanitaire avec mise à disposition d'hélicoptères *Super Puma*.

■ Le renforcement de la frontière.

■ L'appui aux zones sinistrées par les avalanches et les inondations.

A ces engagements s'ajoute, dans le cadre de la coopération en cas de catastrophe, l'exercice transfrontalier franco-suisse «LÉMAN 99»; le 1er juillet, il réunissait, à Genève, plus de 1700 participants civils et militaires des deux pays.

Tous ces engagements ont été enrichissants et captivants; ils apparaissent comme des préludes à l'application du Rapport sur la sécurité 2000 et ils démontraient les capacités de notre armée à faire face rapidement, avec flexibilité et souplesse. Ils manifestaient la volonté d'assurer la sécurité du pays par la coopération.

Au cours de l'année 2000, notre armée va recevoir de nouvelles impulsions qui vont l'orienter vers le futur défini par le projet «Armée XXI». L'agenda apparaît fourni, comme la liste des dossiers touchant à la réforme de l'armée, qui seront traités dans les douze mois à venir.

■ La mise en œuvre de «PROGRESS» entraînera une réduction de 40000 hommes environ. L'effectif de notre armée va passer de 400000 à 360000 hommes, avant tout par la dissolution de formations qui, dans des engagements modernes, ne pourraient remplir que difficilement leurs missions, leurs matériels étant devenus obsolètes. Le *Char suisse* non «rétrofité», l'obusier de 10,5 cm tracté des formations de montagne, l'avion de combat *Mirage III* âgé de trente-cinq ans. Il y aura également diminution dans les formations de la logistique.

■ Le Rapport sur la politique de sécurité 2000, base stratégique de tous les projets de réforme, sera soumis aux Chambres. Les députés n'auront pas à se prononcer: ils